marches-securises.fr

ÉTABLISSEMENT



Conseil Départemental de la Guadeloupe Boulevard Félix Eboué

97100 Basse-Terre

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

PUBLICATION

FOURNITURES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de la Guadeloupe

Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 22971001700018

Code postal / Ville : 97100 Basse-Terre
Groupement de commandes : Non

Section 2: Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : 2024A016N106 à 2024A016N107

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact: Mme Ericka TOLA - DGARMG - DLMG - Tél: +33 590997794 - Mail: ericka.tola@cg971.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : Chiffre d'affaires des trois dernières années

Capacités techniques et professionnelles : Références récentes en prestations similaires, une présentation synthétique de l'entreprise et justificatifs de capacités professionnelles et techniques du candidat

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 15 juillet 2024 - 13:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : COLLECTIVITE TERRITORIALE

Critères d'attribution : VALEUR TECHNIQUE : 40 %

PRIX: 35 %

DEVELOPPEMENT DURABLE: 20 %

DELAI DE LIVRAISON: 5%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE ET LIVRAISON DE PAPIER DE REPROGRAPHIE POUR PHOTOCOPIEURS ET IMPRIMANTES DES SERVICES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

Classification CPV: 30197630

Type de marché: Fournitures

Description succinte du marché : PAPIER DE REPROGRAPHIE POUR PHOTOCOPIEURS ET IMPRIMANTES DES SERVICES DU

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE SANS MONTANT MINIMUM ANNUEL MONTANT MAXIMUM ANNUEL : 85 000 euros HT

Lieu principal d'exécution : DIRECTION DE LA LOGISTIQUE ET DES MOYENS GENERAUX A BASSE-TERRE

Durée du marché (en mois): 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti: Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire: Non

Autres informations complémentaires :

JUSTIFICATION DU NON ALLOTISSEMENT :

Les prestations composant le marché correspondent à des prestations homogènes qui ne peuvent être dissociées par leur nature, ne faisant intervenir qu'une seule catégorie de prestataire et ne contenant aucune caractéristique justifiant l'intervention d'une entreprise spécialisée dans un domaine autre que celui requis par l'objet de la consultation.

MODALITÉS DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION:

Conformément à l'article R.2132-7 au Code de la commande publique, la transmission des candidatures et des offres des entreprises se fera obligatoirement par voie électronique à l'adresse suivante https://www.marches-securises.fr.

CONDITIONS D'ENVOI:

En mode DUME, les soumissionnaire candidatent avec leur seul numéro SIRET - Un DUME simplifié est automatiquement généré à

- Le DUME remplace le DC1 et le DC2

REMISE DES OFFRES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE :

Le Dépôt des offres se fera exclusivement par voie dématérialisée, sur le site https:/marches-securises.fr, avant la date et l'heure limite fixées sur le règlement.

Remise d'échantillons (VOIR REGLEMENT DE LA CONSULTATION

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS : Tribunal Administratif de LA GUADELOUPE

34 chemin des Bougainvilliers

Cité Guillard 97100 BASSE TERRE

Téléphone : 0590 38 49 00 – Télécopie : 0590 81 96 70 Courrier électronique : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Adresse Internet (URL): http://guadeloupe.tribunal-administratif.

Date d'envoi du présent avis

21 juin 2024

Mr Guy LOSBAR-PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE